

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du jeudi 03 octobre 2024

Date de la convocation 26/09/2024 Date d'affichage 26/09/2024 Membres : En Exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le trois octobre l'assemblée régulièrement convoquée. s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire).</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE Représenté(e)s : Patrick MARTY par Sébastien CAYSSIALS Excusé(e)s : Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
--	--

Objet: Attribution du marché public – Opération cœur de village - Bourg Centre : La traverse – Place du Pargou – Rue du Centre - DE_20241003_001

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, les crédits étant prévus au budget 2024, une consultation a été lancée pour réaliser le choix d'entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement de la tranche 1 de l'opération cœur de village - Bourg Centre : La traverse – Place du Pargou – Rue du Centre.

Une procédure adaptée a été lancée le 18 juillet 2024 avec remise des offres le 16 septembre 2024 à midi. Celle-ci faisait apparaître 2 lots de travaux :

Lot 1 : Aménagement de surface

Lot 2 : Signalétique - mobilier

La commission d'appel d'offre s'est réunie le lundi 16 septembre 2024 à 20h30 pour l'ouverture des prix et l'admission des candidatures.

Lot n° 1: Trois entreprises ou groupements d'entreprises dont le mandataire est mentionné ci-dessous ont répondu à la consultation. L'ordre d'arrivée des plis a été le suivant :

- 1- S.A.S Gregory
- 2- Eurovia Midi Pyrénées
- 3- Colas France

Lot n° 2: Deux entreprises ou groupements d'entreprises dont le mandataire est mentionné ci-dessous ont répondu à la consultation. L'ordre d'arrivée des plis a été le suivant :

- 1- Signaux Girod
- 2- Signovia

Les critères de jugement ont été effectués dans les conditions prévues :

- Pour les candidatures : aux articles R2144-1 à 7 du Code de la Commande Publique
- Pour les offres : aux articles R2152-1 à 7 du Code de la Commande Publique

Les critères de jugement des offres :

Dépot Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue
Date de réception de l'AR: 04/10/2024
012-211202064-20241003-DE_20241003_001-DE

Prix des prestations : 40%

Valeur technique : 60 %

Critère n°1 : prix – (C1) : note sur 40

Note obtenue : 40 x (offre la moins disante) / (offre analysée)

Critère n°2 : Valeur technique selon mémoire – (C2) : note sur 60

Note obtenue : 60 x (offre la moins disante) / (offre analysée)

Le mémoire sera noté sur les thèmes suivants :

- Intérêt particulier de l'offre : **noté sur 10 points**
- Moyen mis en œuvre par l'entreprise pour assurer la réalisation des travaux : **noté sur 15 points**
- Méthodologie mise en œuvre pour les phases spécifiques du chantier : **noté sur 15 points**
- Planification du chantier : **noté sur 10 points**

Fournitures : **noté sur 10 points**

Analyse des offres :

Les offres de prix de chaque entreprise ou groupement d'entreprises sont les suivantes :

Lot n°1 :

Candidats	Montant HT
S.A.S Gregory	481 058,10 €
Eurovia Midi Pyrénées	572 206,05 €
Colas France	538 133,60 €

Lot n°2 :

Candidats	Montant HT
Signaux girod	26 915,58 €
Signovia	18 642,00 €

Après analyse, il ressort le classement suivant :

Lot n°1 :

Candidats	Valeur technique	Prix des prestations	Note	Classemen
Dépôt Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue Date de réception de l'AR: 04/10/2024 012-211202064-20241003-DE_20241003_001-DE				

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

☎ : 05 65 63 70 68 - 📠 09 60 44 37 94 - 📧 : roussennac.mairie@wanadoo.fr

	60 %	40 %	finale	t
S.A.S Gregory	60	40	100	1
Eurovia Midi Pyrénées	60	33,32	93,32	3
Colas France	60	35,68	95,68	2

Lot n°2 :

Candidats	Valeur technique 60 %	Prix des prestations 40 %	Note finale	Classemen t
Signaux girod	60	27,70	87,70	2
Signovia	60	40	100	1

La commission appel d'offre s'est réunie le lundi 23 septembre 2024 à 20h30, et après avoir examiné le tableau d'analyse a décidé de retenir pour le programme de travaux : « travaux d'aménagement de la tanche 1 de l'opération cœur de village - Bourg Centre : La traverse – Place du Pargou – Rue du Centre », les entreprises ou groupement d'entreprises suivants :
Lot 1 : Aménagement de surface

Mandataire :

S.A.S. GREGORY

Adresse postale : 486 Route de Lasfargues - 12700 CAPDENAC-GARE

Adresse siège social : 1978 route de la vallée - 46270 CUZAC

Tel : 05 65 64 72 39

Fax : 05 65 63 81 16

Numéro SIRET 681 650 263 00046

Entreprise associée du groupement :

SARL ARRAZAT DIDIER ET FILS

ZA du FARGAL – 12220 MONTAZENS

Tel : 05 65 80 48 01

Fax : 05 65 34 25 6505 65 63 76 56

SIRET 528 844 335 00018

Lot 2 : Signalétique - mobilier

Mandataire

Dépôt Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue Date de réception de l'AR: 04/10/2024 012-211202064-20241003-DE_20241003_001-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

☎ : 05 65 63 70 68 - 📠 09 60 44 37 94 - 📧 : roussennac.mairie@wanadoo.fr

SIGNOVIA

630 Avenue de Rodez 12160 BARAQUEVILLE

contact@signovia.fr

Tél. 05 65 46 49 75

Siret : 751 201 815 00030

Le conseil municipal, ouï cet exposé, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Décide

- d'accepter la proposition de la commission appel d'offre
- d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise ou groupement d'entreprises :

Lot n°1 :

Mandataire :

S.A.S. GREGORY

Adresse postale : 486 Route de Lasfargues - 12700 CAPDENAC-GARE

Adresse siège social : 1978 route de la vallée - 46270 CUZAC

Entreprise associée du groupement :

SARL ARRAZAT DIDIER ET FILS

ZA du FARGAL – 12220 MONTAZENS

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Taux de la TVA : 20.00 %

Montant HT : 481 058,10 €

Montant TTC : 577 269,72 €

Lot n°2 :

SIGNOVIA

630 Avenue de Rodez 12160 BARAQUEVILLE

Avec une décomposition du montant de forfait provisoire :

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Taux de la TVA : 20.00 %

Montant HT : 18 642,00€

Dépôt Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue
Date de réception de l'AR: 04/10/2024
012-211202064-20241003-DE_20241003_001-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

☎ : 05 65 63 70 68 - 📠 09 60 44 37 94 - 📧 mél : roussennac.mairie@wanadoo.fr

Montant TTC : 22 370,40€

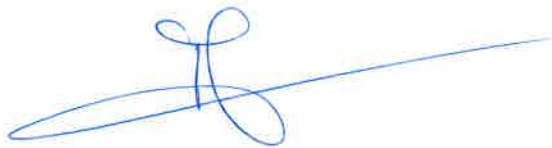
- de mandater Monsieur le Maire à la mise en œuvre de cette décision et signer tout document s'y rapportant.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 04 octobre 2024
et publication ou notification
le 04 octobre 2024

Roussennac, le 04 octobre 2024.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSALS



